

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 24-mars-2016

Date de révision 23-mars-2016

Version 1

# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Javelin Surface Protecting Bowl Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit JL1030T06 Synonymes Aucun

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Company Name Lawson Products, Inc.

8770 W. Bryn Mawr Ave. Suite 900

Chicago, IL 60631-3515

(773) 304-5050

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas

888-426-4851

d'urgence

# 2. Identification des dangers

#### Classification

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 5
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

# Éléments d'étiquetage

#### **VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE**

# **Danger**

## mentions de danger

Peut être nocif par ingestion NOCIF PAR INHALATION

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



Date de révision 23-mars-2016

\_\_\_\_

apparence opaque rose État physique liquide Odeur Agréable

#### Conseils de prudence - Prévention

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire un ou deux verres d'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# HNOC (danger non classé autrement)

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Toxicité aiguë inconnue

1E-06 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

# 3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Hydrochloric Acid	7647-01-0	5-10	*
Nonylphenol Ethoxylate	9016-45-9	1-5	*
2-(2-methoxypropoxy)propano	34590-94-8	1-5	*
Ethanol	64-17-5	<0.1	*
Propargyl Alcohol	107-19-7	<0.1	*

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

#### 4. Premiers soins

## **PREMIERS SOINS**

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon

beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande

quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les

yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la

respiration est difficile.

INGESTION Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup

d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Équipement de protection

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les

individuelle pour les intervenants en yeux ou les vêtements.

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la

toxicité.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage

d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être

inappropriés inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens

à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être

rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber

avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la

portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien

ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents

oxydants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydrochloric Acid 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm	(vacated) Ceiling: 5 ppm (vacated) Ceiling: 7 mg/m³ Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m³	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m³
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m³ (vacated) STEL: 90 mg/m³ S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m³
Ethanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>
Propargyl Alcohol 107-19-7	TWA: 1 ppm S*	(vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 2 mg/m³ (vacated) S*	TWA: 1 ppm TWA: 2 mg/m³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

AUTRES INFORMATIONS Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la

peau.

Protection respiratoire Ne pas respirer les qaz/fumées/vapeurs/embruns. Vérifier que la ventilation est adéquate,

Date de révision 23-mars-2016

en particulier dans des zones confinées. Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, le NIOSH / MSHA protection respiratoire doit être porté. Adduction d'air à pression positive fournis ou respirateurs à adduction d'air peuvent être nécessaires pour les concentrations de contaminants atmosphériques élevées. Protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueliquideapparenceopaque roseCouleurroseOdeurAgréable

seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH <1 Densité 1.043

Viscosité dynamique <25 cP @ 25°C

Point de fusion/point de Aucun renseignement disponible

congélation

Point d'éclair Aucun

Point d'ébullition / intervalle 210 °F °C / 410 °F

d'ébullition

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleinflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Lower flammability limit:Aucun renseignement disponiblepression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau Remplir

Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation température de décomposition Aucun renseignement disponible

# **AUTRES INFORMATIONS**

Densité Ibs/gal 8.70 Teneur en COV (%) 1.03

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

\_\_\_\_\_

#### Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

#### Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Nocif par inhalation, ingestion, en contact avec les yeux et la peau.

**Inhalation** Nocif par inhalation. Breathing of vapor can cause respiratory irritation and inflammation.

Breathing of mist or liquid can cause burns to the respiratory tract.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y

compris la cécité.

Contact avec la peau Corrosive. Contact avec la peau peut entraîner des irritations ou des brûlures graves. Éviter

tout contact avec la peau et les vêtements.

INGESTION L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguë des muqueuses de la bouche, de

la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrochloric Acid 7647-01-0	= 700 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat)1 h
Nonylphenol Ethoxylate 9016-45-9	= 2590 mg/kg (Rat) = 1310 mg/kg (Rat)	= 1780 μL/kg(Rabbit)= 2 mL/kg( Rabbit)	-
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	= 5400 μL/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg(Rabbit)	-
Ethanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
Propargyl Alcohol 107-19-7	= 20 mg/kg ( Rat )	= 16 mg/kg(Rabbit)	= 1040 ppm (Rat) 1 h

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme

seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrochloric Acid	-	Group 3	-	X
7647-01-0		•		
Ethanol	A3	Group 1	Known	X
64-17-5		•		

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Toxicité chronique Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets

irréversibles.

Effets sur les organes cibles

Système nerveux central, YEUX, Appareil respiratoire, Peau.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

**Toxicité aiguë inconnue** 1E-06 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

 ETAmél (orale)
 2,567.00

 ETAmél (cutané)
 40,156.00

 ETAmél (inhalation-gaz)
 6,166.42

 ETAmél
 5.48

(inhalation-poussière/brouillard)

# 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

#### écotoxicité

1.1895 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydrochloric Acid	-	282: 96 h Gambusia affinis mg/L	-
7647-01-0		LC50 static	
Nonylphenol Ethoxylate	-	5: 96 h Fish mg/L LC50	-
9016-45-9			
2-(2-methoxypropoxy)propano	-	10000: 96 h Pimephales promelas	1919: 48 h Daphnia magna mg/L
34590-94-8		mg/L LC50 static	LC50
Ethanol	=	12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus	10800: 24 h Daphnia magna mg/L
64-17-5		mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h	EC50 9268 - 14221: 48 h Daphnia
		Pimephales promelas mg/L LC50	magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia
		static 13400 - 15100: 96 h	magna mg/L EC50 Static
		Pimephales promelas mg/L LC50	
		flow-through	
Propargyl Alcohol	-	1.49 - 1.56: 96 h Pimephales	32: 24 h Daphnia magna mg/L
107-19-7		promelas mg/L LC50 flow-through	EC50

#### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	-0.064
Ethanol 64-17-5	-0.32

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Propargyl Alcohol 107-19-7	P102	-	-	-

Nom chimique	RCRA - Composés	RCRA - déchets de série P RCRA - déchets de série F RCRA - déchets de série K

	organiques halogénés			
Propargyl Alcohol 107-19-7	-	P102	-	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Ethanol	Toxic
64-17-5	Ignitable

#### 14. Informations relatives au transport

La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

#### DOT

N° ID/ONU UN1760

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage

**Dispositions particulières** B2, IB2, T11, TP2, TP27

**Désignation** UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Hydrochloric Acid), 8, II

Numéro du guide des mesures 154

d'urgence

#### **TMD**

N° ID/ONU UN1760

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

Désignation UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (Contains Hydrochloric Acid), 8, II

## 15. Renseignements sur la réglementation

<u>Inventaires internationaux</u>

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux)

# <u>Légende :</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

#### Règlements fédéraux aux

États-Unis

# **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydrochloric Acid - 7647-01-0	1.0
2-(2-methoxypropoxy)propano - 34590-94-8	1.0

#### SARA 311/312 Catégories de

#### dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

# CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	-	-	X

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Propargyl Alcohol 107-19-7	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

# États-Unis - Réglementations

#### des États

#### Proposition 65 de la Californie

Avertissement : Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'Etat de Californie comme vecteurs de cancers. Avertissement : Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'État de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou autres anomalies de ce genre.

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydrochloric Acid	X	X	X
7647-01-0			
2-(2-methoxypropoxy)propano	X	X	X
34590-94-8			
Ethanol	X	X	X
64-17-5			
Propargyl Alcohol	X	X	X
107-19-7			

#### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du

Sans objet

pesticide à l'EPA

## 16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 3 inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

HMIS Risques pour la santé 3 inflammabilité 0 Dangers physiques 0 PROTECTION INDIVIDUELLE C

Date d'émission24-mars-2016Date de révision23-mars-2016

**Note de révision** Aucun renseignement disponible

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique